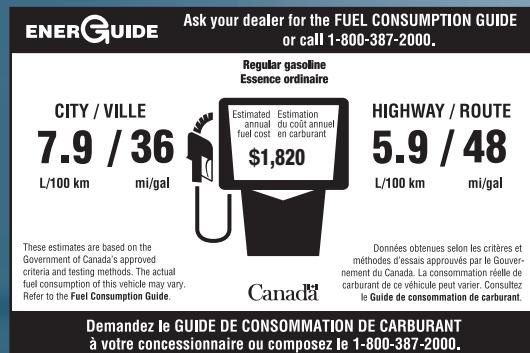




# GUIDE DE CONSOMMATION DE CARBURANT 2014





# **GUIDE DE CONSOMMATION DE CARBURANT 2014**

Office de l'efficacité énergétique de Ressources naturelles Canada  
*Engager les Canadiens sur la voie de l'efficacité énergétique à la maison, au travail et sur la route*

*Also available in English under the title:* Fuel Consumption Guide

N° de cat. M141-5/2014F-PDF (En ligne)  
ISSN 1717-4678

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre  
de Ressources naturelles Canada, 2014

Pour obtenir des renseignements sur les droits de reproduction,  
veuillez communiquer avec Ressources naturelles Canada à  
**droitdauteurcopyright@rncan-nrcan.gc.ca.**

## Table des matières

Introduction .....	1
Message des constructeurs de véhicules .....	1
Comparaison entre véhicules.....	1
À propos des cotes de consommation de carburant .....	1
L'étiquette ÉnerGuide pour les véhicules .....	3
Carburants et technologies de remplacement.....	4
Véhicules les plus éconergétiques .....	4
Économie de carburant : conseils sur la conduite et l'entretien.....	5
Explication des tableaux.....	5

### Tableaux des véhicules

Voitures.....	A
Fourgonnettes.....	B
Camionnettes.....	C
Véhicules utilitaires sport .....	D
Véhicules hybrides électriques rechargeables .....	E
Véhicules électriques à batterie .....	F

Ce guide est produit par Ressources naturelles Canada (RNCan) en collaboration avec les constructeurs de véhicules. L'Office de l'efficacité énergétique (OEE) de RNCan remercie l'Association canadienne des constructeurs de véhicules et les Constructeurs mondiaux d'automobiles du Canada de leur appui dans la production du *Guide de consommation de carburant* 2014. Il remercie tout spécialement Environnement Canada d'avoir collecté et rassemblé les données sur la consommation de carburant fournies par les constructeurs de véhicules.

L'OEE, le centre d'excellence du Canada en matière de données sur l'énergie, l'efficacité énergétique et les carburants de remplacement, vise à renforcer et à élargir la portée de l'engagement du Canada envers l'efficacité énergétique, pour aider le gouvernement canadien à atteindre les objectifs de sa politique. Le *Guide de consommation de carburant* publié annuellement constitue l'un des outils de prise de décision proposés par l'OEE qui accroît la visibilité de l'efficacité énergétique relative et du rendement énergétique de différents produits auprès des consommateurs canadiens.

## Introduction

Le *Guide de consommation de carburant 2014* renseigne sur la consommation de carburant propre à chacun des modèles de véhicules légers 2014. Vous pouvez utiliser ces renseignements pour comparer la consommation de carburant de différents modèles et pour vous aider à choisir le véhicule le plus éconergétique pouvant satisfaire à vos besoins quotidiens. Le Guide est diffusé sur le site Web à l'adresse [vehicules.rncan.gc.ca](http://vehicules.rncan.gc.ca).

La consommation de carburant représente une dépense permanente et on devrait en tenir compte au moment de l'achat ou de la location d'un véhicule. En optant pour le véhicule le plus éconergétique et d'une taille appropriée, en conduisant d'une manière éconergétique, en utilisant le véhicule seulement quand il le faut et en suivant les recommandations du constructeur en matière de conduite et d'entretien, vous pouvez économiser du carburant et épargner de l'argent d'une année à l'autre – et davantage si le prix du carburant augmente.

Le véhicule que vous choisissez, ainsi que la façon dont vous le conduisez, ont aussi des répercussions importantes sur l'environnement et notre santé. Des gaz à effet de serre (GES), particulièrement du dioxyde de carbone ( $\text{CO}_2$ ), sont émis au moment de la combustion du carburant dans le moteur de votre véhicule. Les émissions de  $\text{CO}_2$  sont directement proportionnelles à la quantité de carburant consommée – pour chaque litre de carburant utilisé, environ 2,3 kilogrammes (kg) de  $\text{CO}_2$  sont produits. Bien qu'elles n'aient pas d'effets nuisibles directs sur la santé, les émissions de  $\text{CO}_2$  contribuent aux changements climatiques.

Visitez le site [vehicules.rncan.gc.ca](http://vehicules.rncan.gc.ca) pour en savoir plus sur l'achat et la conduite de votre véhicule, afin d'économiser du carburant et de l'argent et de réduire les répercussions sur l'environnement.

## Message des constructeurs de véhicules

Le *Guide de consommation de carburant 2014* et l'étiquette ÉnerGuide relative à la consommation de carburant apposée sur tous les véhicules légers neufs sont le fruit d'une collaboration entre les constructeurs de véhicules et Ressources naturelles Canada.

L'achat d'un véhicule neuf est une décision majeure, qui fait intervenir un grand nombre de facteurs. Ce guide vous aidera à comparer les cotes de consommation de carburant des véhicules susceptibles de satisfaire à vos besoins en matière d'usage, de rendement et de mode de vie. Différentes technologies éconergétiques sont disponibles dans le parc de véhicules neufs.

Bien que les cotes de consommation de carburant d'un véhicule soient un des éléments à considérer à l'achat, la manière dont vous utilisez et entretez votre véhicule influe également sur la quantité de carburant consommée. Pour optimiser l'économie de carburant, vous devez entretenir votre véhicule correctement et l'alimenter avec des carburants propres de bonne qualité. Afin de réduire la quantité de carburant que votre véhicule utilise, suivez toujours les recommandations présentées dans votre guide de l'automobiliste sur la composition de carburant et sur l'entretien et le fonctionnement du véhicule.

Ensemble, nous pouvons réduire la consommation de carburant dans le transport d'usage personnel et, par le fait même, les émissions de GES.



Association canadienne  
des constructeurs  
de véhicules



Constructeurs mondiaux d'automobiles  
du Canada

## Comparaison entre véhicules

Utilisez les tableaux sur les véhicules de ce guide pour comparer les données de la consommation de carburant pour différents véhicules de l'année modèle 2014. Le véhicule offrant les meilleures cotes et la plus faible consommation estimative annuelle de carburant vous fera économiser du carburant et de l'argent pendant des années. Il faut se rappeler que plus les cotes de consommation de carburant exprimées en litres par 100 kilomètres (L/100 km) sont faibles, plus la consommation de carburant est réduite.

Pour comparer les cotes de consommation de carburant des véhicules des années modèles de 1995 à 2014, avant d'acheter ou de louer, utilisez notre outil Web sur les Cotes de consommation de carburant à l'adresse [vehicules.rncan.gc.ca](http://vehicules.rncan.gc.ca).

## À propos des cotes de consommation de carburant

Les données sur la consommation de carburant reproduites dans le *Guide de consommation de carburant* publié annuellement sont recueillies avec la collaboration de la Direction de l'énergie et des transports d'Environnement Canada. Environnement Canada assure la surveillance des émissions des nouveaux véhicules légers vendus au Canada en recueillant, auprès des constructeurs et des importateurs, des données détaillées et en mettant à l'essai des modèles sélectionnés de véhicules.

Les constructeurs de véhicules mettent à l'essai leurs propres véhicules à l'aide de méthodes d'essai et d'analyse normalisées, pour produire les données sur la consommation de carburant qui sont publiées dans ce guide et affichées sur l'étiquette ÉnerGuide pour les véhicules. Environnement Canada compile les données reçues des constructeurs de véhicules et RNCAN utilise ces données et d'autres renseignements pour la publication du *Guide de consommation de carburant*.

Les constructeurs de véhicules ne sont pas tenus de présenter les données sur la consommation de carburant pour les modèles suivants :

- les véhicules utilitaires sport (VUS) et les fourgonnettes de tourisme dont le poids nominal brut du véhicule (poids brut) est supérieur à 4 536 kg (10 000 livres [lb]). Le poids brut est le poids du véhicule plus la capacité maximale de charge (passagers et cargaison);
- d'autres véhicules dont le poids brut est supérieur à 3 856 kg (8 500 lb) ou dont le poids à vide dépasse 2 722 kg (6 000 lb) – le poids à vide représente le poids du véhicule sans passagers ni cargaison.

Les véhicules dont le poids dépasse ces limites ne sont pas soumis aux tests; leur consommation de carburant ne figure donc pas dans ce guide ou sur l'étiquette ÉnerGuide.

Par ailleurs, il a été impossible d'accéder aux renseignements sur la consommation de carburant de certains véhicules avant de mettre sous presse; c'est pourquoi certains nouveaux modèles sont absents de cette version du guide. Pour obtenir la plus récente mise à jour des cotes de consommation de carburant, utilisez notre outil Web sur les Cotes de consommation de carburant à l'adresse [vehicules.rncan.gc.ca](http://vehicules.rncan.gc.ca) ou renseignez-vous auprès du constructeur ou du concessionnaire de votre véhicule.

## Essais relatifs à la consommation de carburant

Il serait difficile de faire l'essai de tous les modèles de nouveaux véhicules sur la route afin de mesurer leur consommation de carburant et pratiquement impossible de reproduire systématiquement les résultats des essais routiers en raison des nombreuses variables qui peuvent influencer le rendement du véhicule. Afin de produire des résultats cohérents et reproductibles, une procédure d'essai contrôlée est menée en laboratoire de manière à ce que tous les véhicules soient évalués dans des conditions identiques.

Les cotes de consommation de carburant figurant sur l'étiquette ÉnerGuide 2014 s'appuient sur deux cycles d'essais (méthodologie d'essai à deux cycles) :

- **essai en ville** – simulation d'un parcours urbain ponctué d'arrêts et de démarrages;
- **essai sur la route** – simulation d'une combinaison de parcours sur les routes principales et secondaires, typique des trajets plus longs.

**NOUVEAUTÉ :** À partir de l'année modèle 2015, les constructeurs de véhicules auront recours à une procédure d'essai améliorée pour déterminer les cotes de consommation des véhicules légers neufs. Les méthodes d'essai approuvées du gouvernement du Canada sont plus représentatives des conditions et des styles de conduite réels. Ces nouvelles méthodes d'essai ajustent les cotes actuelles en ville et sur route pour tenir compte de l'utilisation du climatiseur, de l'emploi du véhicule par temps froid et de plus grandes vitesses avec accélération et freinage plus rapides (méthodologie d'essai à cinq cycles). Il importe de savoir que dans la plupart des cas, pour les mêmes marques et modèles, ces nouvelles méthodes d'essai donnent lieu à des cotes de 10 à 20 p. 100 plus élevées par rapport à celles figurant sur les étiquettes ÉnerGuide actuelles puisqu'elles tiennent compte d'autres facteurs permettant de mieux jauger la conduite de tous les jours.

Comme 2014 est une année de transition pour l'introduction de la nouvelle procédure d'essai, les tableaux des véhicules présentés dans le présent guide indiquent les cotes actuelles de l'étiquette ÉnerGuide et celles estimées pour refléter les nouvelles méthodes d'essai.

**À noter :** Les constructeurs de véhicules ont pu choisir la méthode d'essai à deux cycles ou à cinq cycles pour les véhicules à technologies de pointe 2014. On présente dans des tableaux distincts (voir tableaux E et F) les cotes des essais à deux cycles pour les constructeurs qui ont choisi de fournir ces cotes pour l'étiquette ÉnerGuide. Les cotes de consommation de carburant calculées selon la nouvelle méthode d'essai à cinq cycles sont également présentées dans ce guide. N'oubliez pas que les cotes de consommation de carburant obtenues par les essais à deux cycles ne sont pas directement comparables à celles obtenues par les essais à cinq cycles.

## Variation de la consommation de carburant

Les cotes de consommation de carburant indiquent la consommation de carburant que vous pouvez obtenir si vous entrenez bien votre véhicule et si vous adoptez une conduite éconergétique. Les cotes fournissent une base de comparaison fiable de la consommation de carburant de différents véhicules. Cependant, aucun essai ne peut simuler toutes les combinaisons de conditions de conduite auxquelles sont exposés les conducteurs. La consommation de carburant de votre véhicule différera des cotes publiées selon votre façon de conduire, l'endroit où vous conduisez et le moment de la journée.

Les facteurs suivants peuvent influer grandement sur la consommation de carburant de votre véhicule : votre façon de conduire, l'accélération du véhicule, le freinage et la vitesse à laquelle vous roulez, l'âge et l'état de fonctionnement du véhicule, la température extérieure, les conditions climatiques, la circulation et l'état de la route, ainsi que le type de transmission et d'accessoires consommateurs d'énergie (p. ex., le climatiseur) dont votre véhicule est équipé. En outre, de petites variations dans les procédés de fabrication des véhicules peuvent causer des différences dans la consommation de carburant entre deux véhicules de même marque et de même modèle, et certains véhicules n'atteignent pas la consommation optimale de carburant avant d'avoir roulé de 6 000 à 10 000 km.

Les véhicules hybrides sont particulièrement sensibles aux conditions de conduite et à la façon de conduire, et peuvent afficher de plus grandes variations de la consommation de carburant que les véhicules conventionnels. Les légères différences dans votre façon de conduire, l'endroit où vous conduisez et le moment de la journée auront une incidence importante sur l'utilisation du moteur à essence de votre hybride.

**Les cotes publiées s'avèrent un outil utile pour comparer les véhicules avant d'en faire l'achat, mais n'oubliez pas que même les nouvelles cotes plus représentatives de la conduite quotidienne sont fondées sur des méthodologies normalisées et pourraient ne pas prédire avec précision la consommation de carburant que vous obtiendrez sur la route.**

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les cotes de consommation de carburant et les facteurs qui influencent cette consommation, y compris des conseils sur les façons d'optimiser la consommation de carburant de votre véhicule neuf, consultez le site [vehicules.rncan.gc.ca](http://vehicules.rncan.gc.ca).

## L'étiquette ÉnerGuide pour les véhicules

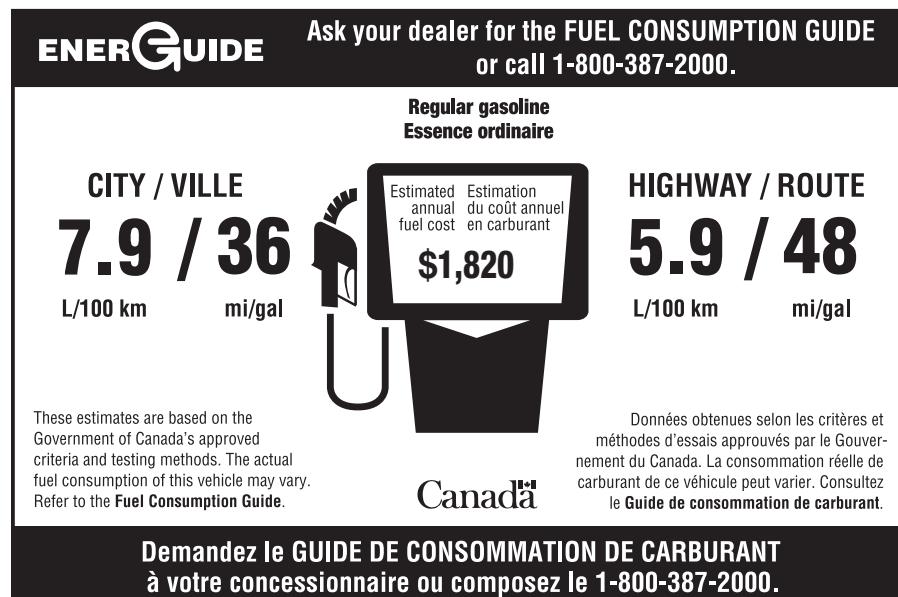
ÉnerGuide est la marque officielle retenue par le gouvernement du Canada pour l'étiquetage et les cotes de la consommation d'énergie ou de l'efficacité énergétique de produits, tels que les véhicules neufs, les appareils électroménagers, de chauffage et de climatisation et les maisons évaluées sur le plan de l'efficacité énergétique. Pour obtenir plus de renseignements sur ÉnerGuide, consultez notre site Web [oee.rncan.gc.ca/energuide](http://oee.rncan.gc.ca/energuide).

L'étiquette ÉnerGuide pour les véhicules est apposée sur tous les véhicules légers neufs qui sont vendus au détail au Canada, y compris les voitures automobiles, les camionnettes, les VUS et les fourgonnettes. Elle renseigne sur la consommation estimative de carburant du véhicule sur lequel elle est apposée. Consultez-la pour comparer la consommation de carburant des véhicules neufs et repérer le véhicule neuf le plus éconergétique qui réponde à vos besoins quotidiens.

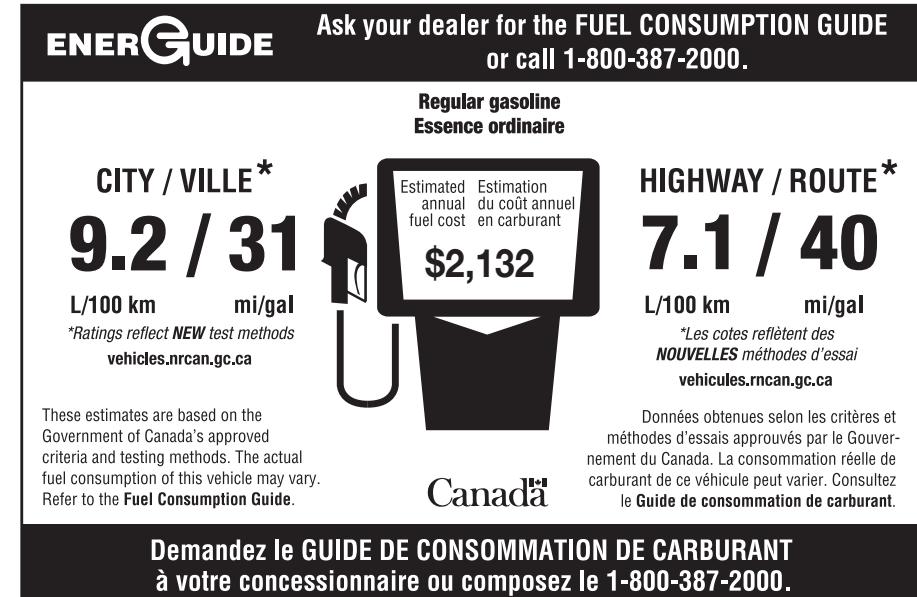
L'étiquette ÉnerGuide est apposée séparément sur le véhicule ou fait partie de l'étiquette indiquant les options et le prix du véhicule. L'étiquette ÉnerGuide devrait demeurer apposée sur le véhicule neuf jusqu'au moment de la vente. Dans le cas où un nouveau véhicule ne possède pas d'étiquette, informez-vous au sujet de sa consommation de carburant auprès du concessionnaire.

Pour les véhicules de l'année modèle 2015 que vous verrez chez le concessionnaire, l'étiquette ÉnerGuide sera similaire, mais les cotes de consommation de carburant reposeront sur les nouvelles méthodes d'essai. Il vous semblera qu'un véhicule 2015 affiche une moins bonne cote de consommation par rapport aux véhicules de l'année modèle 2014; ceci est attribuable aux nouvelles méthodes d'essai qui donnent lieu à des cotes de 10 à 20 p. 100 plus élevées par rapport aux cotes « actuelles » pour la même marque et le même modèle de véhicule. Les étiquettes suivantes indiquent les changements observables attribuables aux nouvelles méthodes d'essai relativement aux cotes pour **un même véhicule**.

### ANNÉE MODÈLE 2014



### ANNÉE MODÈLE 2015



Rappel : La consommation de carburant du véhicule n'a pas changé – les nouvelles méthodes d'essai utilisées pour déterminer les cotes sont plus représentatives des conditions et des styles de conduite sur route.

Pour consulter les cotes de tous les véhicules des années modèles de 1995 à 2014 rajustées en fonction de la nouvelle procédure d'essai, utilisez notre outil Web sur les Cotes de consommation de carburant à l'adresse [vehicules.rncan.gc.ca](http://vehicules.rncan.gc.ca).

## Carburants et technologies de remplacement

### Éthanol

L'éthanol est un carburant renouvelable extrait du matériel végétal qui absorbe le CO<sub>2</sub> pendant sa croissance. Cette absorption atténue une certaine quantité des émissions de CO<sub>2</sub> provenant du tuyau d'échappement lorsqu'on emploie l'éthanol en tant que carburant pour véhicule. De ce fait, le recours à l'éthanol plutôt qu'aux combustibles fossiles non renouvelables, comme l'essence, permet de réduire la production d'émissions de GES.

Tous les grands constructeurs de véhicules conçoivent leurs véhicules de manière à ce qu'ils fonctionnent toute l'année au moyen d'un mélange d'essence pouvant contenir jusqu'à 10 p. 100 d'éthanol (E10), sans qu'il soit nécessaire d'apporter des modifications. Plusieurs constructeurs de véhicules offrent des véhicules à carburant mixte (FFV) qui peuvent être alimentés de mélanges pouvant contenir jusqu'à 85 p. 100 d'éthanol (E85) et 15 p. 100 d'essence.

### Biodiesel

Le biodiesel est un autre carburant tiré de ressources renouvelables (végétales ou animales). L'utilisation de mélanges de diesel et de biodiesel peut réduire les émissions de GES en comparaison avec l'utilisation de diesel non mélangé. Les nouveaux véhicules au diesel sont conçus de manière à pouvoir fonctionner toute l'année au moyen d'un mélange de diesel pouvant contenir jusqu'à 5 p. 100 de biodiesel (B5) sans qu'aucune modification ne soit apportée au moteur.

### Véhicules hybrides électriques

Les véhicules hybrides sont équipés d'un moteur alimenté d'une pile électrique et d'un moteur à combustion interne classique. En plus d'être dotés des caractéristiques des véhicules électriques, ils offrent la même autonomie et la même facilité de ravitaillement que les véhicules traditionnels. Les véhicules hybrides ne peuvent être rechargés à partir d'un réseau électrique externe – ils utilisent un moteur à essence et un freinage par récupération et rechargent leurs piles au moyen de l'énergie produite par la marche au point mort. Grâce à un rendement énergétique accru qui se traduit par une consommation réduite en carburant, les hybrides peuvent réduire les émissions de GES.

## Véhicules à technologie de pointe

### HYBRIDES ÉLECTRIQUES RECHARGEABLES

Les véhicules hybrides rechargeables se distinguent par le fait qu'ils sont dotés de piles à forte capacité pouvant être branchées au réseau électrique. Bien que les véhicules hybrides rechargeables puissent fonctionner sans avoir été rechargés, ils n'atteindront pas leur autonomie maximale ou leur consommation optimale de carburant sans recharge.

Il existe deux principaux types de véhicules hybrides rechargeables :

- Les véhicules hybrides rechargeables de série : un moteur à combustion interne est utilisé pour produire de l'électricité seulement et un moteur électrique est employé pour propulser le véhicule. Ces véhicules peuvent fonctionner en mode entièrement électrique jusqu'à ce que la pile ait besoin d'être rechargée. Le moteur générera ensuite l'électricité nécessaire pour alimenter le moteur électrique. Lorsqu'ils fonctionnent en mode entièrement électrique, les véhicules hybrides rechargeables de série ne produisent aucune émission d'échappement.
- Les véhicules hybrides rechargeables mixtes : un moteur à combustion interne et un moteur électrique sont liés aux roues et propulsent tous deux le véhicule dans la plupart des conditions routières. Le mode entièrement électrique peut fonctionner à des vitesses plus basses.

### ÉLECTRIQUES À BATTERIE

Les véhicules électriques à batterie fonctionnent à l'aide de moteurs électriques qui s'alimentent à partir de piles rechargeables intégrées. Lorsque les batteries sont faibles, elles doivent être branchées pour la recharge. Les véhicules électriques ne produisent aucune émission d'échappement.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les carburants de remplacement et autres technologies de pointe, consultez le site [vehicules.rncan.gc.ca](http://vehicules.rncan.gc.ca).

## Véhicules les plus éconergétiques

RNCan reconnaît, pour chaque année modèle, les véhicules légers neufs les plus éconergétiques de leur catégorie vendus au Canada. Les meilleurs véhicules possèdent la plus faible consommation estimative annuelle de carburant évaluée sur une distance de parcours de 20 000 km et selon une cote de consommation combinée établie comme suit : 55 p. 100 en ville et 45 p. 100 sur la route. Le véhicule conventionnel le plus éconergétique et le véhicule à technologie de pointe le plus éconergétique (le cas échéant) sont reconnus, pour chaque catégorie.

Pour connaître les véhicules les plus éconergétiques pour l'année modèle 2014, consultez le site [vehicules.rncan.gc.ca](http://vehicules.rncan.gc.ca).

## Économie de carburant : conseils sur la conduite et l'entretien

Après avoir choisi le véhicule le plus éconergétique qui réponde à vos besoins quotidiens, vous pouvez optimiser le rendement de votre véhicule et réduire au minimum son incidence sur l'environnement en suivant ces quelques conseils.

**Consultez votre guide de l'automobiliste.** Ce guide contient de l'information importante sur la façon de conduire et d'entretenir votre véhicule afin d'optimiser son rendement et son efficacité.

### Conseils de conduite

- ACCÉLÉREZ DOUCEMENT** : Plus vous accélérez brusquement, plus vous consommez de carburant. En ville, où environ la moitié du carburant consommé est utilisé pour accélérer, vous pouvez économiser jusqu'à 15 p. 100 de la consommation de carburant en accélérant doucement. Pour y arriver, il suffit d'imaginer qu'une tasse de café sans couvercle se trouve sur votre tableau de bord; vous ne voudriez surtout pas la renverser!
- MAINTENEZ UNE VITESSE CONSTANTE** : Non seulement vous consommerez moins de carburant, mais vous améliorerez aussi le débit de la circulation, réduirez au minimum les émissions polluantes et jouirez de conditions routières plus sécuritaires. Utilisez le régulateur de vitesse sur les routes, là où les conditions le permettent, pour maintenir une vitesse constante et optimiser vos économies en carburant.
- PRÉVOYEZ LA DENSITÉ DE LA CIRCULATION** : Les freinages brusques et les accélérations rapides consomment plus de carburant et ne sont pas sécuritaires. Conduisez de manière préventive et prévoyez les changements dans le flux de la circulation. Quand c'est possible, laissez une bonne distance entre votre véhicule et celui qui vous précède.
- ÉVITEZ LA CONDUITE À HAUTE VITESSE** : Plus le véhicule se déplace rapidement au-dessus de 80 km/h, plus il consomme de carburant. Par exemple, un véhicule a besoin de 20 p. 100 plus d'essence pour rouler à 120 km/h plutôt que de rouler à 100 km/h. Ralentir permet une conduite plus sécuritaire et plus éconergétique.
- DÉCÉLÉREZ SANS FREINER** : Relâchez dès que possible la pédale d'accélérateur lorsque vous anticipiez des ralentissements; cela vous permettra de diminuer votre vitesse et d'économiser du carburant. De nos jours, la plupart des véhicules sont munis de systèmes d'injection de carburant qui coupent automatiquement le débit d'alimentation en carburant au moteur au moment où l'accélérateur est relâché, ce qui vous permet de profiter de la marche en roue libre.
- NE LAISSEZ PAS TOURNER LE MOTEUR AU RALENTI LORSQUE CE N'EST PAS NÉCESSAIRE** : Si vous devez vous immobiliser pendant plus de 60 secondes – une fois stationné – coupez le moteur.
- UTILISEZ LA CLIMATISATION AVEC MODÉRATION** : En raison de la charge de travail supplémentaire demandée au moteur, l'utilisation de la climatisation peut augmenter la consommation de carburant de 20 p. 100. Baissez les vitres de votre véhicule quand vous circulez en ville ou utilisez la ventilation à circulation continue du véhicule quand vous roulez sur l'autoroute.

• **RÉDUISEZ VOTRE CHARGE** : Le porte-bagages de toit et le support à vélo diminuent l'aérodynamisme de votre véhicule et les articles lourds déposés dans le coffre ajoutent du poids, ce qui entraîne une plus grande consommation de carburant. Ne prenez que ce qui vous est nécessaire.

• **OPTEZ POUR UN LONG TRAJET PLUTÔT QUE PLUSIEURS DÉPLACEMENTS COURTS** : Les déplacements sur une distance de moins de 5 km ne permettent pas au moteur froid d'atteindre la température de fonctionnement optimale, ce qui se traduit par une plus grande consommation de carburant et plus d'émissions polluantes. Combinez les trajets en un seul parcours, afin d'économiser du temps, du carburant et de l'argent.

• **UTILISEZ VOTRE VÉHICULE MOINS SOUVENT** : Vous pouvez réduire votre consommation de carburant à zéro en marchant, en vous déplaçant à vélo, en covoiturant ou en utilisant le transport en commun.

### Conseils sur l'entretien du véhicule

- RESPECTEZ LE PROGRAMME D'ENTRETIEN RECOMMANDÉ POUR VOTRE VÉHICULE** : Un véhicule mal entretenu peut consommer davantage de carburant. Un manque d'entretien peut nuire au rendement, entraîner des niveaux d'émissions plus élevés, donner lieu à des réparations coûteuses et réduire sa valeur de revente.
- VÉRIFIEZ LE NIVEAU DES FLUIDES AU MOINS UNE FOIS PAR MOIS** : Vérifiez et vidangez l'huile de moteur, le liquide de refroidissement du moteur, l'huile à transmission automatique et d'autres liquides, selon les recommandations du constructeur comprises dans votre guide de l'automobiliste.
- VÉRIFIEZ LES PNEUS** : Mesurez la pression des pneus une fois par mois, de préférence lorsqu'ils sont froids. L'utilisation d'un véhicule dont les pneus sont insuffisamment gonflés de 56 kilopascals seulement (8 livres par pouce carré) peut réduire leur durée de vie de plus de 10 000 km et accroître jusqu'à 4 p. 100 la consommation de carburant du véhicule. Pour trouver la pression de pneu recommandée pour votre véhicule, reportez-vous à la plaque de renseignements apposée sur votre véhicule ou vérifiez dans votre guide de l'automobiliste.

## Explication des tableaux

### Modèle

<b>AWD</b>	Transmission intégrale – véhicule conçu pour répartir la puissance sur toutes les roues
<b>4WD/4X4</b>	Transmission à quatre roues motrices – véhicule conçu pour répartir la puissance sur deux ou sur quatre roues
<b>FFV</b>	Véhicule à carburant mixte – véhicule conçu pour fonctionner avec un mélange d'essence et d'éthanol contenant jusqu'à 85 p. 100 d'éthanol

## Catégories de véhicule

À partir de l'année modèle 2014, les catégories de véhicule utilisées dans ce guide ont été alignées avec celles utilisées aux États-Unis. Les véhicules sont maintenant classés selon les catégories indiquées ci-dessous. Prendre note que la catégorie Véhicule à usage spécial utilisée précédemment a été renommée et porte maintenant le titre Véhicule utilitaire sport.

VOITURES	
Catégories	Volume intérieur
<b>Deux places (T)</b>	
<b>Compacte</b>	
Minicompacte (I)	moins de 2 405 L (85 pi <sup>3</sup> )
Sous-compacte (S)	2 405–2 830 L (85–99 pi <sup>3</sup> )
Compacte (C)	2 830–3 115 L (100–109 pi <sup>3</sup> )
<b>Intermédiaire (M)</b>	3 115–3 400 L (110–119 pi <sup>3</sup> )
<b>Grande berline (L)</b>	3 400 L (120 pi <sup>3</sup> ) ou plus
<b>Familiale</b>	
Petite (WS)	moins de 3 680 L (130 pi <sup>3</sup> )
Intermédiaire (WM)	3 680–4 530 L (130–159 pi <sup>3</sup> )

VÉHICULES LÉGERS	
Catégories	Poids nominal brut du véhicule
<b>Camionnette</b>	
Petite (PS)	moins de 2 722 kg (6 000 lb)
Ordinaire (PL)	2 722 à 3 856 kg (6 000 à 8 500 lb)
<b>Véhicule utilitaire sport</b>	
Petit (US)	moins de 2 722 kg (6 000 lb)
Ordinaire (UL)	2 722 à 4 536 kg (6 000 à 10 000 lb)
<b>Fourgonnette (V)</b>	moins de 3 856 kg (8 500 lb)
<b>Fourgon</b>	
Cargaison (VC)	moins de 3 856 kg (8 500 lb)
Passager (VP)	moins de 4 536 kg (10 000 lb)

## Cylindrée du moteur/Moteur/Cylindres

Le volume total de tous les cylindres (en litres [L]); puissance de pointe d'un moteur électrique (en kilowatts [kW]); nombre de cylindres du moteur

## Transmission

A = automatique; AM = manuelle automatisée; AS = automatique avec levier de vitesse de sélection; AV = variation continue; M = manuelle; nombre de rapports (1-10)

## Type de carburant

X = essence ordinaire; Z = essence super; D = diesel; E = E85; B = électricité

## Consommation de carburant

Les cotes de consommation de carburant sont affichées en litres par 100 kilomètres (L/100 km). Pour comparer les valeurs d'économie de carburant exprimées en milles au gallon impérial (mi/gal) ou en milles au gallon américain (mi/gal É.-U.), utilisez notre outil Web sur les Cotes de consommation de carburant à l'adresse [vehicules.rncan.gc.ca](http://vehicules.rncan.gc.ca).

Pour les véhicules à carburant mixte, les valeurs de consommation sont fournies en essence et en E85.

## COTES DE L'ÉTIQUETTE

Les cotes de consommation en ville et sur route figurant sur l'étiquette ÉnerGuide 2014 ont été établies à partir de la procédure d'essai actuelle.

## NOUVELLES COTES

Les cotes de consommation en ville et sur route reflètent les nouvelles méthodes d'essai qui sont plus représentatives de la conduite quotidienne. Il convient de noter que ces valeurs sont approximatives et qu'elles ont été produites à partir des cotes figurant sur les étiquettes; elles n'ont pas été obtenues à la suite d'essais des véhicules.

## VÉHICULES À TECHNOLOGIE DE POINTE

Les constructeurs de véhicules ont pu choisir la méthode d'essai à deux cycles ou à cinq cycles pour les véhicules à technologies de pointe 2014. On présente dans des tableaux (voir tableaux E et F) les cotes des essais à deux cycles pour les constructeurs qui ont choisi de fournir ces cotes pour l'étiquette ÉnerGuide. Les cotes de consommation de carburant d'énergie calculées selon la nouvelle méthode d'essai sont également présentées. Les cotes calculées selon des méthodes d'essai différentes ne peuvent pas être directement comparées.

Pour les véhicules hybrides électriques rechargeables, les valeurs de consommation sont fournies pour le mode entièrement électrique ou pour le mode d'utilisation mixte (électricité et essence) et pour la conduite avec essence seulement.

Pour faciliter la comparaison des véhicules qui emploient de l'électricité, on convertit en litres équivalents d'essence par 100 kilomètres (L/100 km), au moyen d'un facteur de conversion, les valeurs de la consommation d'énergie électrique exprimée en kilowattheures par 100 kilomètres (kWh/100 km). Un litre d'essence contient l'équivalent en énergie de 8,9 kWh d'électricité.

## Coût estimatif annuel du carburant

À partir des cotes figurant sur les étiquettes ÉnerGuide, on estime le coût du carburant pour l'année 2014 en se fondant sur une prévision des prix, soit 1,30 \$/L pour l'essence ordinaire, 1,42 \$/L pour l'essence super et 1,29 \$/L pour le carburant diesel et 0,12 \$/kWh par kWh d'électricité. Le prix du carburant E85 n'est pas fourni dans ce guide.

Rappel : Si le carburant coûte plus cher que les prix prévus indiqués ci-dessus, le coût annuel dépassera celui qui figure dans ce guide et sur l'étiquette ÉnerGuide.

## Consommation estimative annuelle de carburant

À partir des cotes figurant sur les étiquettes ÉnerGuide, on calcule la consommation estimative annuelle de carburant en se fondant sur une distance de parcours de 20 000 km et une cote de consommation combinée répartie comme suit : 55 p. 100 en ville et 45 p. 100 sur la route.

Les valeurs fournies pour les véhicules hybrides électriques rechargeables représentent deux modes de fonctionnement distincts : une distance de 20 000 km parcourue exclusivement en mode électrique et une distance de 20 000 km parcourue exclusivement en mode essence.

**À noter :** La formule de calcul de la consommation estimative annuelle de carburant est basée sur une cote de consommation calculée en combinant les valeurs de la consommation de carburant en ville et sur la route, lesquelles sont par la suite arrondies avant la publication. Par conséquent, en raison du processus d'arrondissement des valeurs, les véhicules affichant des cotes publiées de consommation de carburant identiques, tant pour les parcours en ville que sur la route, peuvent ne pas afficher des valeurs de consommation estimative annuelle de carburant identiques.

## Estimation des émissions de CO<sub>2</sub>

À partir des cotes figurant sur les étiquettes ÉnerGuide, on calcule les émissions de CO<sub>2</sub> sortant du tuyau d'échappement en fonction de la quantité et du type de carburant utilisés.

La production d'émissions est établie selon les facteurs de conversion suivants : 2,3 kg de CO<sub>2</sub> par litre d'essence, 2,7 kg de CO<sub>2</sub> par litre de carburant diesel, 1,6 kg de CO<sub>2</sub> par litre de carburant E85 et 0 kg de CO<sub>2</sub> par kWh d'électricité.

**NOUVEAUTÉ :** À partir de l'année modèle 2014, les valeurs des émissions de CO<sub>2</sub> indiquées dans ce guide seront exprimées en grammes par kilomètre (g/km) parcouru, afin de respecter les normes internationales. Pour convertir les valeurs annuelles de CO<sub>2</sub> utilisées dans les années précédentes en g/km, divisez par 20 les kilogrammes par année.

Rappel : Plus la consommation de carburant et les émissions de CO<sub>2</sub> sont faibles, moins il y a d'incidence sur l'environnement.

## Autonomie

Pour les véhicules à technologie de pointe, il s'agit de la distance de parcours estimative (en kilomètres) effectuée au moyen d'une batterie chargée à bloc ou d'un réservoir rempli d'essence.

## Temps de recharge

Pour les véhicules à technologie de pointe, le temps de recharge est la période de temps estimative (en heures) pour recharger à bloc la batterie à une puissance de 240 volts.

### Conversions

Pour convertir les unités métriques (L/100 km) en unités impériales (mi/gal) et les unités impériales (mi/gal) en unités métriques (L/100 km), reportez-vous aux formules suivantes :

$$\text{mi/gal} = \frac{282,48}{\text{L/100 km}} \quad \text{L/100 km} = \frac{282,48}{\text{mi/gal}}$$

Pour convertir les unités métriques (L/100 km) en unités impériales (mi/gal) (É.-U.) et les unités impériales (mi/gal) (É.-U.) en unités métriques (L/100 km), reportez-vous aux formules suivantes :

$$\text{mi/gal (É.-U.)} = \frac{235,21}{\text{L/100 km}} \quad \text{L/100 km} = \frac{235,21}{\text{mi/gal (É.-U.)}}$$

1 gallon impérial = 1,2 gallon américain

**À noter :** De nombreux véhicules sont désormais dotés d'un ordinateur de bord qui permet d'afficher la consommation de carburant sur la route. Outre les valeurs de consommation de carburant indiquées en L/100 km, les valeurs d'économie de carburant sont affichées aussi, d'habitude en mi/gal (É.-U.).

L/100 km	mi/gal	mi/gal (É.-U.)
2,0	141	118
3,0	94	78
4,0	71	59
5,0	56	47
6,0	47	39
7,0	40	34
8,0	35	29
9,0	31	26
10,0	28	24
11,0	26	21
12,0	24	20
13,0	22	18
14,0	20	17
15,0	19	16